

# Les cahiers de Landeda

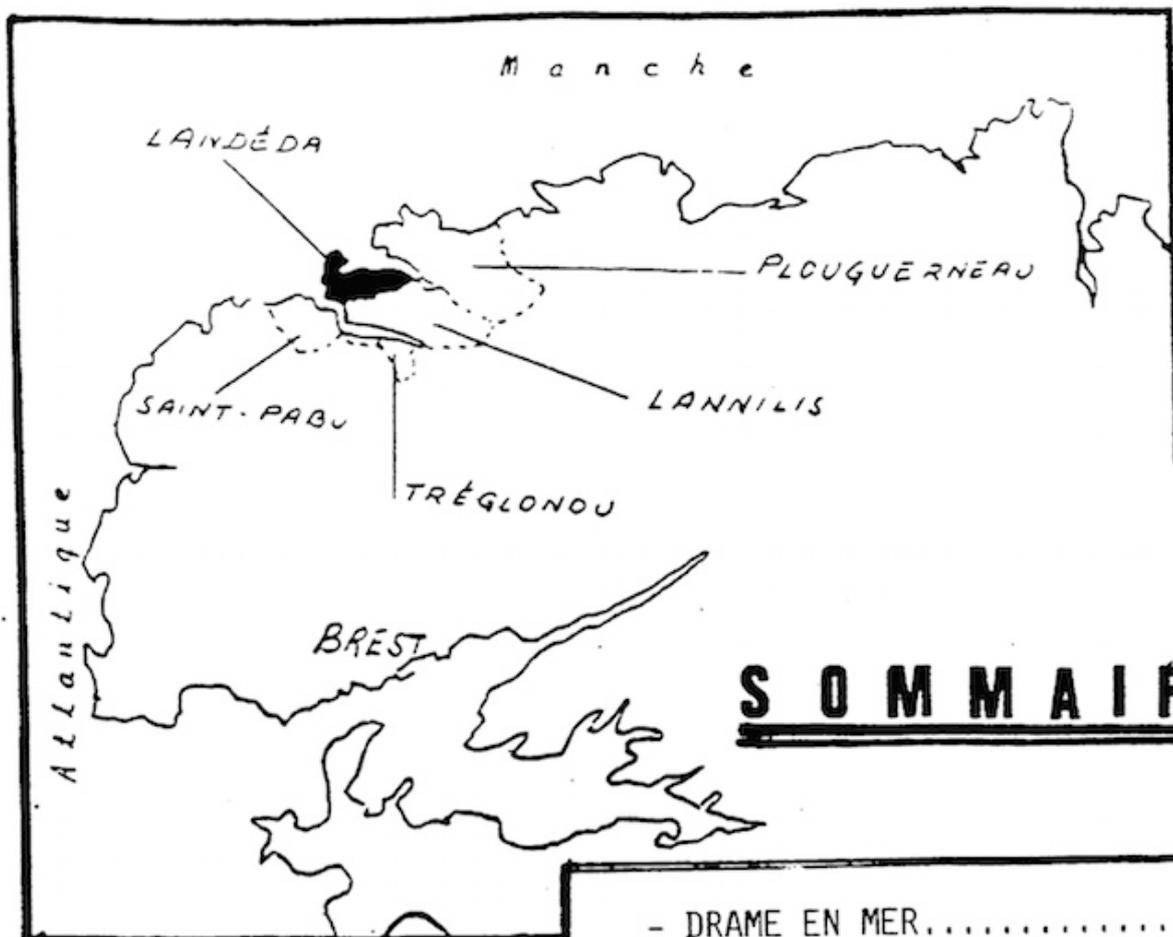


Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

9<sup>e</sup> Année.

N° **36**

15 F



## S O M M A I R E

### les cahiers de landeda

- DRAME EN MER..... p 3
  - SOUVENIRS : J. GUIZIOU.... p 4
  - LA DESTRUCTION DU  
CLOCHER DE LANDEDA..... p 10
  - L'AN PREMIER DE  
LA REPUBLIQUE..... p 17
  - BILAN ET PROJETS..... p 20
  - ACTUALITE..... p 21
  - VICTOIRE SUR AMOCO..... p 22
  - PUBLICITE..... p 2
- + COUVERTURE
- COUVERTURE : dessin de Monique LE FUR



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA  
Siège : KERAVEL BROUENNOU  
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

Collision entre un fileyeur de l'Aber-Wrac'h et un cargo

# Drame en mer :

## 2 novembre 1992

### Quatre marins pêcheurs périssent au large du Finistère

BREST

de notre correspondant

Une collision entre un cargo chypriote et un navire de pêche du port de l'Aber-Wrac'h (au nord de Brest) a fait, lundi 2 novembre, quatre morts. L'accident s'est produit vers 6 h 30 à 170 kilomètres au large du Finistère, pour des raisons qu'une enquête diligentée par les autorités maritimes devra déterminer. La visibilité était très mauvaise. Le bateau de pêche, un palangrier en bois, l'*Enez-Weac'h*, a coulé aussitôt. Trois des sept membres de l'équipage ont été récupérés sains et saufs par le cargo, le *Multitank-Hamonnia*. Deux corps ont été repêchés plus tard et il n'y avait, lundi dans la soirée, plus d'espoir pour les deux autres marins du

bord. Le patron du bateau, Yvon Marziou, quarante-sept ans, a péri avec ses deux fils, âgés de dix-neuf et vingt ans. Le cargo, qui transportait des produits chimiques, n'a subi aucune avarie.

Ce petit port de l'Aber-Wrac'h avait déjà été plongé dans le deuil en 1986. Dans la nuit du 6 au 7 août, le bateau de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) s'était fracassé sur les rochers lors d'une mission d'assistance à des plaisanciers. Les cinq marins avaient trouvé la mort. Le président de la République était venu rendre hommage aux disparus et à leur famille. Victime à son tour de l'accident de lundi, Yvon Marziou avait, avec d'autres bénévoles, pris la relève sur un nouveau canot de la SNSM.

GABRIEL SIMON



MARZIOU Yvon

• Le Monde 4-11

L'Amicale Culturelle de LANDEDA

s'associe à la douleur des deux familles

trop durement éprouvées

et les assure de la sympathie de ses adhérents

# SOUVENIRS

Jean GUIZIOU

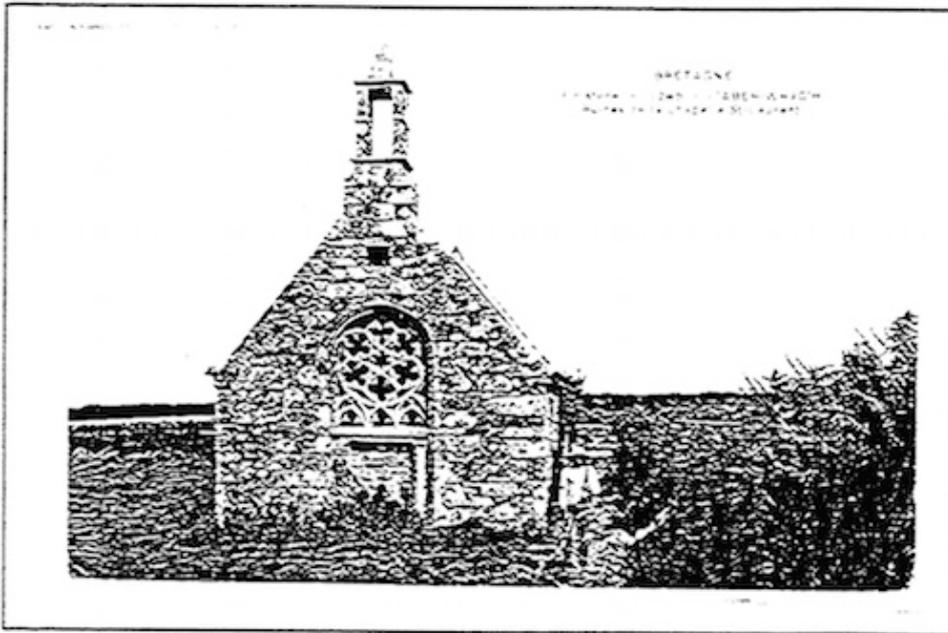
--oOo--

## MON UNIVERS : LES LIEUX

Notre maison est récente: elle a tout juste deux ans de plus que moi. C'est dire qu'elle est sans mystère.

Elle est tout bonnement posée à quelques mètres de la route, la route qui, à droite, monte légèrement en direction de Bel Air, à gauche, conduit au bourg.

Au-delà de la route, vers le Nord, on découvre la vieille chapelle, puis, masquant l'Aber-Wrac'h, les hauteurs de Troméneq et Kerganna. Montez au grenier: vous pourrez apercevoir, par beau temps, le sommet du phare de l'île Vièrge, au large de Lilia.



Vers le Sud, les champs: de ce côté, l'horizon est fort limité, à cause des talus. La vue ne s'étend pas au-delà du fond du Liorz.

Rien- ni arbre, ni accident de terrain- ne met la maison à l'abri. Les jours de tempête, le vent a toute latitude pour se lancer à l'assaut du grenier, des lucarnes

et des ardoises. Les haies de troène et de fusain ne le gênent guère. Certains jours, il prend son élan dans le Nord-Ouest, dévale de Kerganna, saute par-dessus la chapelle et assaille notre façade, loyalement. D'autres jours, il se nourrit secrètement au Sud et au Sud-Ouest, et attaque sournoisement. Tout à coup, on le voit accourir du fond du Liorz, couchant les ajoncs et les herbes. Alors, les deux fenêtres de l'arrière de la maison, déjà bien abîmées par les pluies, se mettent à trembler et à vibrer.

Le vent se calme : après la bourrasque, voici les filets d'air, souples et déliés, lisses, sifflant doucement, qu'on entend passer et glisser, très distinctement. Ne

croyez surtout pas que la tempête est finie. Non: le vent reprend son souffle, tout simplement, tapi derrière les talus. D'un moment à l'autre, il se ruera de plus belle, faisant cliquer les ardoises et vibrer toute la maison. Alors, ma mère a peur: cette fois-ci, le toit va sûrement s'envoler. Elle a peur, et mes soeurs et moi nous avons peur. Et évidemment, cela se passe toujours la nuit.

En dehors du jardin et du Liorz qui le prolonge vers le sud, nous possédons un seul champ (1), situé à environ trois cents mètres au bord de Streat Treuz. C'est un bien maigre ensemble d'ou nous tirons un peu de blé, juste ce qu'il faut de betteraves, sans compter la pâture pour une unique vache, à certains moments- mais si péniblement ! - deux. Nous louons aussi deux tout petits terrains - voués aux pommes de terre, aux petits pois et aux choux -, situés à cheval sur la ligne, un peu plus haut que la maison de nos voisins Canotier.

\*  
\* \* \*

Il existe des endroits qu'on imagine difficilement sans une habitation, tellement le site semble privilégié. C'est le cas de Cléfos (2).

La ferme de ma grand-mère est à un kilomètre à l'est de la gare de Landéda, au-delà de Bel Air. Elle est construite en bordure d'un chemin très large, qu'on dit très ancien, qui conduit aussi bien à Lannilis - et au-delà au Diouris (3) et Lesneven - qu'au pont de Paluden (4) ou au château de Kérouartz

L'été, ou encore certains jours merveilleux d'automne, par grand beau temps, le chemin est inondé de lumière, lorsque je dévale de Bel Air, tôt le matin, le tête pleine d'une bonne journée en perspective. L'hiver, ou par mauvais temps, il est moins avenant, surtout lorsque je dois rentrer chez moi: les ajoncs des talus, à droite et à gauche, prennent des formes inquiétantes. Le plus dur, ces jours-là, est de franchir la large échancrure qui porte la plate-forme où les gens de Cléfos, de Bel Air et de Kergoungant font leur Tantez. De là partent en effet, de chaque côté, des layons passablement ténébreux qui s'enfoncent dans des immensités inconnues. A la tombée de la nuit, qui sait ce qui peut déboucher sur votre chemin ? La maison de ma grand-mère est tapie juste à l'endroit où le chemin, s'enfonçant de plus en plus et s'élargissant soudain, aborde le territoire de Lannilis. Le coeur de la ferme est à l'abri des vents dominants: face au Nord et au Nord-Ouest, il est protégé par les hauteurs occupées par les Liorz; face au Sud, il est abrité par les hauts talus et les arbres de l'autre côté de la route; face à l'Ouest, en direction de Bel Air, il y a la rangée d'arbres qui forme écran tout au fond de l'aire.

La maison proprement dite est une grande construction basse, toute en longueur, orientée Nord-Sud, et couverte de chaume. Deux portes: l'une, donnant sur

( 1 ) Superficie: EN DEVEZH ARAD : une journée de labour (1/2 hectare).

( 2 ) CLEFOS. A l'origine, vraisemblablement CLEUS-FOS. La ferme est effectivement nichée dans un creux.

( 3 ) LE DIOURIS: tête de l'estuaire de L'ABER WRAC'H. La rivière, en amont, n'est pas affectée par la marée ordinaire.

(4) Le pont de PALUDEN enjambe l'estuaire de L'ABER WRAC'H, permettant de passer de la commune de LANNILIS à celle de PLOUGUERNEAU. A l'époque, il s'agissait d'un pont suspendu, élégant mais fragile, souvent en réparation.

la cour de la ferme, côté Ouest; l'autre, juste en face, ouvrant sur le jardin. Le couloir qui conduit d'une porte à l'autre divise l'habitation en deux parties: à droite, c'est le domaine où les gens vivent et dorment. Là se trouvent les lits clos alignés derrière leurs coffres, les bahuts, l'horloge, la grosse table éclairée par l'unique vraie fenêtre de la maison, enfin l'énorme cheminée qui occupe la plus grande partie du pignon sud, là où commence exactement la commune de Lannilis. A gauche, c'est la zone des travaux domestiques et des réserves: coffres à grain, pétrin, saloir; jarres et terrines pour le lait et la crème, et la baratte. L'activité y est grande: matin et soir, après la traite des vaches, barattage deux fois par semaine; préparation - tous les huit à dix jours - de la nouvelle fournée de pain. C'est le domaine des femmes: les langues y vont bon train.

Côté cour, voici d'abord l'étable et les écuries; puis, en remontant vers l'Ouest, l'aire encadrée au Nord par la grange, le manège et l'emplacement de la machine à battre, au Sud par les deux tas de paille et la meule de foin, au fond par la barrière des aulnes.

Coté Est, c'est le jardin. A Cléfos, c'est le coin que je préfère: j'ai eu déjà l'occasion de vous raconter comment, tout petit, je m'y suis réfugié pour digérer ma peine. Il est divisé en deux parties nettement séparées par l'allée qui va de la maison au fournil, flanqué de son laurier. A gauche, c'est le domaine des grands arbres, que nous appelons Gwez polotes. A droite, c'est une zone plus ouverte, où l'on trouve d'abord le puits et le lavoir attenant, puis ce fameux petit prunier qui reçoit, à la bonne saison, tant de visites intéressées; enfin, au fond, surplombant Liorz an Dour, l'oseraie. Une haie continue - buissons d'aubépine et rosiers mêlés - domine la route située en contrebas. Au Nord, s'avançant entre Liorz an Ty et Liorz Korn, se détache du jardin une double haie d'aubépine soigneusement taillée: mes tantes y font sécher le linge.

Quel enchantement, ce jardin! Et cela, quelle que soit l'époque de l'année. Il est le premier, quand il s'agit d'annoncer le printemps: l'oseraie fait éclater ses chatons; les primevères fleurissent au pied du moindre talus; les boutons d'or envahissent le sol autour du prunier et devant les rosiers, et ceignent le puits et le lavoir. Après, il y a les prunes: d'abord celles du petit prunier, si merveilleuses et si éphémères! Ensuite, celles qui ont la vie dure - celles des grands arbres. Il faut du courage pour grimper assez haut pour les dénicher; il faut encore du courage pour les croquer avant le mois de septembre.

Je ne suis pas le seul à apprécier l'endroit. le chat y est souvent, profitant du moindre rayon de soleil et surveillant - en quête d'un mauvais coup - la haie de rosiers et d'aubépine où les merles font leurs nids si imprudemment. Mère poule, de son côté, gonflée d'importance et caquetant sans discontinuer, y promène sa troupe de poussins nés dans un coin du Ty fourn (5) où ils ont été couvés bien au chaud. Elle est d'une vigilance extrême et rappelle à l'ordre ceux de ses petits qui sont tentés de vagabonder: elle sait que l'un des grands arbres abrite un nid de pies, tout là-haut, et que ces bêtes effrontées sont capables de tout.

(5) TY FOURN : la maison du four.

Même l'hiver, même pendant les mois noirs (6), le jardin est accueillant et rassurant. Le vent a beau agiter fortement le sommet des grands arbres, ici, en bas, c'est la paix. A cause du fournil, à cause du puits et du petit lavoir attenant, c'est l'endroit que ma grand-mère fréquente assidûment. Mais il existe encore un autre domaine bien à elle: il s'agit d'un petit enclos, situé en dehors de la ferme, juste de l'autre côté du chemin. Dans ce coin bien protégé aussi bien du vent que des bêtes, elle fait pousser "ses" légumes, les légumes qu'elle vient cueillir elle-même au fur et à mesure des besoins de la maison. Sauf pour les grands travaux, personne en dehors d'elle n'a le droit de pénétrer dans ce sanctuaire. Si, tout petit, j'y suis admis, c'est en qualité d'assistant sans malice et en raison même de mon insignifiance.

Pour le reste de la ferme, ma grand-mère a déjà passé la main à mon oncle, notamment pour les champs.

Beaucoup de ceux-ci sont dispersés: certains se trouvent de l'autre côté du chemin, juste en face; d'autres à Bel Air, bordant la grand route de Lannilis; d'autres encore - vraiment loin -, du côté de Streat Treuz; d'autres enfin au sud, non loin de la ligne, donnant sur le chemin creux qui conduit à la motte, qui forment l'ensemble de Park Ar Biz. Je n'aime guère aller dans ce park Ar Biz dont - vous le savez déjà - on ne dit pas grand bien: le chemin pour y aller est étroit et encaissé, avec des ornières profondes. L'hiver c'est un cloaque où vos sabots sont aspirés et font volontiers naufrage. L'été, à cause des hauts talus, il n'est pas rare qu'on y rencontre des vipères. Quant aux champs eux-mêmes, il y en a un que je redoute particulièrement: c'est celui qui est planté de genêts: Ar Balanog (7). On n'y voit goutte à deux mètres; et vos oreilles n'y sont pas, non plus, d'un grand secours: pour peu qu'il y ait du vent, les genêts font un bruit du diable. C'est une rumeur incessante, avec des hauts et des bas, exactement comme celle de la mer, le lendemain du grand mauvais temps, autour de la presqu'île de Sainte-Marguerite. Le pire c'est, à la fin de l'été, lorsque les graines du genêt sont mûres, les cosses noires, sèches et dures, près d'éclater. C'est une sarabande ! Alors, je me tiens tout près de la vache incommode, celle dont je ne recherche pas particulièrement la compagnie dans les temps ordinaires. Mais elle n'a peur de rien, et aujourd'hui, ses cornes me rassurent.

Il existe encore un endroit qui fait partie de ces terres dispersées: c'est la prairie - ar Foennog (8) - au-delà du Poull Bras, en direction de Pellan et des bois de Kerangal. Elle fournit, bien entendu, le foin - courant juin - et se prête bientôt après au rouissage du lin. Fort heureusement, un important territoire fait corps avec la ferme. Ce sont les Liorz - j'ai déjà eu l'occasion d'en parler -, tous situés au Nord et dominant les bâtiments. Tous ces champs sont cultivés, à l'exception d'un seul: Liorz an Dour - celui qui donne sur le Poull Bras -, qui sert d'enclos pour les chevaux. Liorz an Dour est une pelouse de luxe: son Lettoun (9) est magnifique. pour les chevaux, c'est l'endroit idéal pour Gounit e Guerc'h (10). il faut voir comme ils rechignent lorsqu'on vient les chercher: il faut beaucoup d'autorité pour leur passer le licol.

(6) MIZ DU novembre. MIZ KERZU: décembre

(7) BALAN : genêt. BALANOG : Champ planté de genêt.

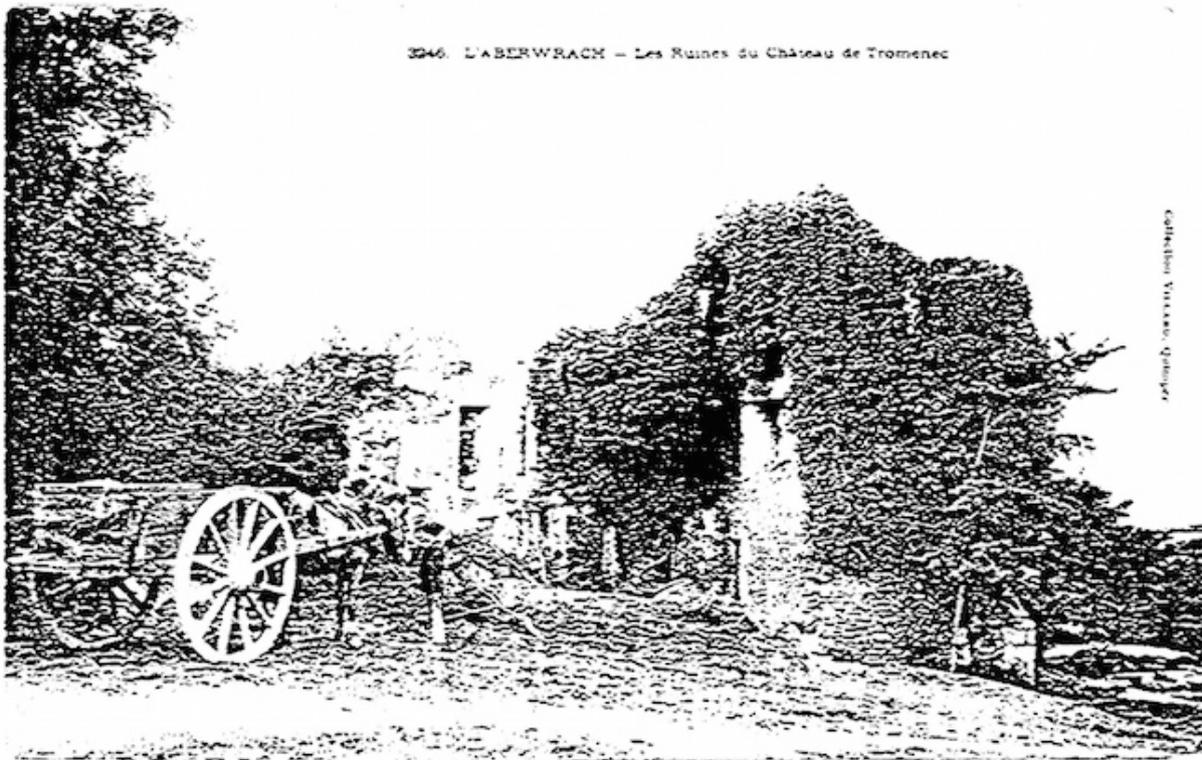
(8) De FOENN : foin.

(9) LETTOUN : terre damée portant une herbe rase. Gazon

(10) GOUNIT E GUERC'H : littéralement : gagner (mériter) son avoine . Pour cela, le cheval doit se coucher, se mettre sur le dos, et, en se balançant, arriver à se tourner d'un côté à l'autre.

Dans ces champs, situés à proximité immédiate de la ferme, il est particulièrement agréable de travailler: pas de déplacements longs et fastidieux, pas de route à emprunter. Là on reste, en quelque sorte, à la maison. Inutile de se tracasser pour l'heure : lorsque le déjeuner est prêt, un peu avant midi (11), ou lorsqu'il faut appeler les gens pour la collation de l'après-midi (12) ma grand-mère monte sur le petit talus de Liorz an Ty qui borde le jardin, et souffle dans son Korn Boud (13). pas de confusion possible: l'appel est signé Cléfos. Le signal n'est pas destiné aux gens de Kergoungant ou de Bel Air, qui peuvent très bien être en train de travailler dans les parages. Chaque ferme possède son Korn Boud, au son bien particulier.

Après ma maison tout près de la gare, et la ferme de ma grand-mère à Cléfos, il est un autre endroit qui occupe une bonne place dans mon esprit et dans mes activités: c'est Troménéec. Il ne s'agit pas tellement de la ferme, que je ne connais bien que depuis le mariage de Tantic et son installation dans les lieux. Il s'agit avant tout du site: il suffit de se mettre à l'une des fenêtres de la face Nord de notre maison pour le découvrir, juste devant, à trois cents ou quatre cents mètres. La ferme de Troménéec et ses bâtiments annexes occupent le sommet du paysage. Ils sont plantés là comme un défi lancé aux vents qui soufflent de la baie des Anges ou de l'anse de Saint-Antoine . Ils sont flanqués, à gauche par le jardin clos, à droite par le colombier (14), vestige encore intact de l'ancien château dont les ruines occupent la pente qui conduit au lavoir et au ruisseau qui coule vers Pen Ar Stank. Les pierres qui restent - par chance échappées au pillage - disparaissent à moitié sous les ronces et les arbres.



(11) Onze heures, dans certaines fermes.

(12) 14 h 30 ou 15 h.

(13) KORN BOUD : cor. A Cléfos, c'est une grosse conque marine.

(14) Colombier: KOULDRI.



# LA DESTRUCTION DU CLOCHER DE LANDEDA

Comme tous nos beaux clochers bretons, le clocher de Landéda se remarquait par sa flèche piquant le ciel tourmenté et superbe de la côte nord du Léon, faisant face, comme il se doit, à l'ouest, là où la terre finit, et où commence l'immense océan que nos ancêtres ont regardé tous les jours depuis la nuit des temps. Des milliers de nos grands-mères et grands-pères ont franchi ce vénérable porche, là, à l'entrée de l'église, pendant des siècles, surmonté de sa flèche en granit qui n'avait aucune raison d'être moins belle que celles des alentours. Evidemment, elle devait être belle cette pointe plantée au milieu de la presqu'île de Landéda, que les vaisseaux du Roy, de la République et de l'Empereur, sans compter ceux de l'Anglois, ces "gotons", ennemis de toujours, ont contemplé en longeant lentement nos côtes déchiquetées, toutes voiles déployées.

Mais, à ma connaissance, aujourd'hui, personne n'a idée du genre de beauté de cette pointe qui disparut le 18 décembre 1821 dans un grand fracas d'éclairs, de tonnerre et de pierres s'écroulant sur l'église et le cimetière. La consternation et le désarroi de la population, très attachée à son église et à sa religion, durent être indescriptibles. En levant les yeux, pas très haut, on découvre maintenant un clocher "tougne", affligeant pour certains, original et attachant pour d'autres. Il ne laisse pas indifférent et excite la curiosité de ceux qui ne sont pas totalement étrangers aux vieilles pierres bretonnes.

Que se passa-t-il donc en ces années 1821-1822 ?

Après la proclamation de la République, suite logique du bouleversement révolutionnaire, la France connut l'Empire, ce qui n'apaisa point l'agitation du pays qui guerroya sans cesse, sur terre et sur mer, de Gibraltar à Moscou. L'Empire disparut à son tour en 1815, remplacé par la monarchie qui vit arriver sur le trône, au nom du droit divin, Louis XVIII, frère du défunt Louis XVI. Comme au temps du Directoire et de l'Empire, de nombreux aristocrates qui avaient fui à l'étranger pendant la révolution revinrent au pays. Le maire de Landéda fut sans doute un de ceux-là. En effet, un certain monsieur Le Bihannic-Troménec, ainsi que les deux officiers de marine Le Bihannic Claude Marie et Le Bihannic Claude-Anne, tous les trois de Landéda et déclarés "ex-nobles", sans oublier Kerboul Pierre, prêtre à Landéda, furent inscrits comme émigrés de l'année 1791 sur le registre des émigrés du Finistère, tenu par les autorités révolutionnaires. Il faut tout de même préciser que Le Bihannic-Troménec fut par la suite amnistié (je ne connais pas les raisons de cette amnistie) mais déclaré "individu soumis à surveillance". Or, en 1821, année de la destruction du clocher, la lecture des correspondances qu'entraîna ce malheur montre que le Maire de Landéda s'appelait...Le Bihannic-Troménec.

En fin décembre 1821, monsieur Le Bihannic-Troménec écrivit au Sous-Préfet de l'arrondissement de Brest la triste et étonnante lettre suivante:

*à Landéda le 20 décembre 1821*

*Monsieur le Sous-Préfet*

*J'ai l'honneur de vous prévenir que mardi 18 de ce mois à une heure de l'après-midi le tonnerre a tombé sur la tour de l'église de ma commune. La tour les vitres la couverture sont presque entièrement détruits et il m'est impossible monsieur le Sous-Préfet d'estimer moi-même les dommages de cet évènement. Je demande donc que vous ayez la bonté de m'envoyer un entrepreneur qui estimera le tout.*

*Les habitants de ma pauvre commune sont désolés il est impossible que l'on puisse dire la messe dans l'église avant qu'elle soit réparée. Voilà donc dix huit cents à deux mille âmes qui ne savent où se tenir pour prier le seigneur. Ils aspirent comme moi que le gouvernement viendra à notre secours. Veuillez donc bien je vous prie de faire part de ma lettre à monsieur le Préfet et me donner vos ordres.*

*J'ai l'honneur d'être avec respect*

*monsieur le Sous-Préfet  
votre très humble serviteur*

*(signé parfaitement lisible) Le Bihannic Troménec  
mairie*

*ps. je vous observe monsieur que la tour du clocher de ma commune servait de marque pour l'entrée des bâtiments dans le port D'abervrach.*

Le Préfet, averti, répondit très rapidement en prenant, notons le, quelques précautions quant au financement ultérieur des réparations. En effet, par sa lettre du 27 décembre 1821 il demanda au Sous-Préfet, avant de solliciter des secours du gouvernement :

-de faire estimer le montant des dépenses par "un connaisseur" de Brest, et de faire rémunérer ses services par la Fabrique (assemblée des notables chargée de la gestion des biens de l'église) ou, en cas d'insuffisance des ressources de celle-ci, par la commune.

-de faire savoir dans quelle mesure la Fabrique peut concourir aux dépenses et de lui faire justifier éventuellement sa réticence et l'insuffisance de ses moyens "par la production de son budget" (à savoir la situation écrite de l'état de ses finances).

-de déterminer qu'elle pourra être la participation de la commune, de laquelle pourra découler celle du gouvernement.

La lecture du début de cette lettre pouvait laisser espérer un règlement financier très rapide et aisé. Mais le Préfet, en homme avisé, sans nul doute habitué aux sollicitations de toutes sortes et aux devis et estimations "très gonflés", termina ainsi sa lettre:

*"...vous annoncerez à monsieur le Maire qu'il ne doit pas compter que le secours qu'on pourrait obtenir suffira à la dépense, et qu'il faut nécessairement que la Fabrique ou la Commune fasse quelques sacrifices..."*

Landéda commença à s'impatienter, car la venue de l'expert se fit attendre. Le Maire, par une lettre pressante au Sous-Préfet, réclama avec insistance un certain monsieur Pouliquen, architecte, et offrit de le loger pendant son séjour à Landéda. Le Sous-Préfet pria donc, le 29 janvier, monsieur Pouliquen "de se transporter dans la Commune de Landéda" afin d'évaluer le montant des dégâts.

Ce qui fut fait. Nous pouvons, aujourd'hui, connaître l'étendue des malheurs de l'église par la lecture du rapport établi par monsieur Pouliquen, hélas non daté, mais rédigé probablement en février 1822 (texte intégral):

*Rapport sur la réparation à faire à la Tour*

Monsieur le S-Préfet

D'après votre lettre du mois de janvier; je me suis transporté à la commune de Landéda, à l'effet de prendre connaissance des réparations à faire à la tour et à l'église de cette commune qui ont été en partie détruite par la foudre tombée sur la flèche du clocher qui par sa chute a entraîné une partie de l'église.

La partie supérieure de la tour a été entièrement détruite dans une hauteur d'environ dix mètres et le reste jusqu'au faitage de la toiture de l'église a été fortement endommagé; pour réparer cette dernière on sera obligé de la démolir en partie pour la reconstruire. La chute de la flèche a occasionné de grands dégâts tant dans la couverture, la charpente que dans la maçonnerie. Toute la vitrerie est entièrement détruite ainsi qu'une partie du pavage de l'église. L'horloge et la cloche ont aussi été très endommagés. Les scellements de toutes les pierres des galeries de la tour ont été détruits et quelques agraffes transportées à une certaine distance. La menuiserie intérieure la plus près du milieu de l'église a aussi été très endommagée.

Près de l'église il existe une chapelle où on dépose les ossements des morts la couverture et la charpente de cette chapelle ont aussi été très dégradées par la chute des pierres du clocher dont plusieurs même ont été jetées à une grande distance.

Cette paroisse étant très près de la mer et dans une langue de terre très avancée, formant pour ainsi dire une presqu'île, la tour de l'église s'apercevant sous-équemment de très loin, sert de marque aux navigateurs pour l'entrée et la sortie de la rade de L'abreuvrac aussi la chute du clocher a-t-elle occasionné des réclamations de la part des marins arrivant à L'abreuvrac. Par suite de ces réclamations, M le Maire de cette commune a adressé à M le commandant de la Marine à Brest un rapport et une demande pour que la réparation de la flèche soit faite par la Marine.

Généralement sur ces côtes les clochers ne peuvent s'élever qu'à une certaine hauteur. Quelques uns servant de marque ne peuvent s'élever qu'à telle hauteur pour n'être aperçus que de tels ou tels points, sous-équemment les réparations de cette flèche devraient être aux frais de la Marine puisqu'elle n'est réellement utile qu'aux marins. Cependant dans toute circonstance il est indispensable qu'elle soit relevée.

La réparation de l'église nécessiterait une dépense d'environ huit mille francs et dans quelques années on serait obligé d'y faire de nouvelles réparations car elle est très ancienne et n'a jamais été bien bâtie.

Si l'on faisait une nouvelle construction comme le nécessite la visite des localités et le désir des habitans j'emploierais à peu près les mêmes fondations pour entraîner le moins de dépenses possible. La commune fournirait volontier les charrois et les matières telles que pierres et sable ainsi que les fonds dont elle pourrait disposer.

Dites moi, je vous prie, Monsieur le S-Préfet, si je dois ne faire seulement que le devis des réparations ou comme me l'ont demandé M. Les membres du Conseil municipal et ceux de la Fabrique, un projet de nouvelle construction qui serait environ de seize à dix-huit mille francs.

J'ai l'honneur d'être avec mes profonds respects  
Monsieur Le S-Préfet,  
votre très humble et très obéissant serviteur  
(signé lisiblement) Pouliquen  
architecte

Une nouvelle église ne fut pas construite, la commune de Landéda n'avait pas les moyens nécessaires et les autorités n'étaient pas

disposées à financer une construction de cette importance. Il fallut attendre les années 1846-1850 pour entreprendre la démolition totale de l'édifice, à l'exception du clocher, et la construction d'une nouvelle église, celle qui existe actuellement au centre du bourg. L'on peut voir dans la chambre de l'horloge, accolée au clocher, sous le toit de l'église, les traces de l'ancien toit, bien plus bas que l'actuel. Ces traces marquent la jonction de l'ancien toit et du clocher et elles nous indiquent la hauteur de l'édifice de l'époque.

Le clocher et la vieille église furent donc réparés quelques temps après le malheur, car ce fut un malheur! Faute de moyens, le clocher ne retrouva pas sa flèche et il perdit sûrement en grâce. Quant au nouvel édifice, celui construit au milieu du siècle dernier, certes massif spacieux solide et fonctionnel, il ne rappelle aucunement les belles églises bretonnes qui parsèment nos campagnes.

L'examen du cadastre de 1812-1842 révèle que l'ancienne église avait la forme d'une croix (choeur, transept...) comme toutes nos vieilles églises. Mais le rapport de l'architecte nous apporte quelques indications supplémentaires sur ce qu'était l'ancienne construction.

Nous découvrons que la partie supérieure de la tour (la flèche, probablement) avait environ dix mètres de haut. Nous apprenons qu'il existait une horloge. Où était-elle? On ne peut le dire.

L'expert indique que LA cloche a été touchée, ce qui peut laisser supposer qu'il n'y en avait qu'une. Pourtant il fait mention des galeries qui, quoique détériorées, semblent être restées en place (les pierres de ces galeries sont érodées, et, manifestement, bien plus anciennes que celles de la calotte sommitale qui a remplacé la flèche). Je crois que les deux galeries sont d'origine.

Des pierres tombèrent sur l'ossuaire. Avant 1758, à Landéda, les défunts étaient inhumés dans l'église, et après, pour obéir aux ordres du Roi, dans le cimetière qui l'entourait. De temps en temps, "il fallait faire le vide" et les ossements, exhumés de l'église, étaient entassés dans un petit édifice, l'ossuaire, parfois somptueusement décoré (selon les moyens et la ferveur religieuse des paroissiens) de sculptures et moulures. Landéda avait un ossuaire, dont la trace est visible sur l'ancien cadastre (environ 8m x 4m). Il était situé à l'emplacement de l'actuel petit escalier (il y en a deux) menant sur le terre-plein de l'église, côté route du presbytère. Cet ossuaire, très proche, a donc subi, comme l'église, un sévère bombardement!

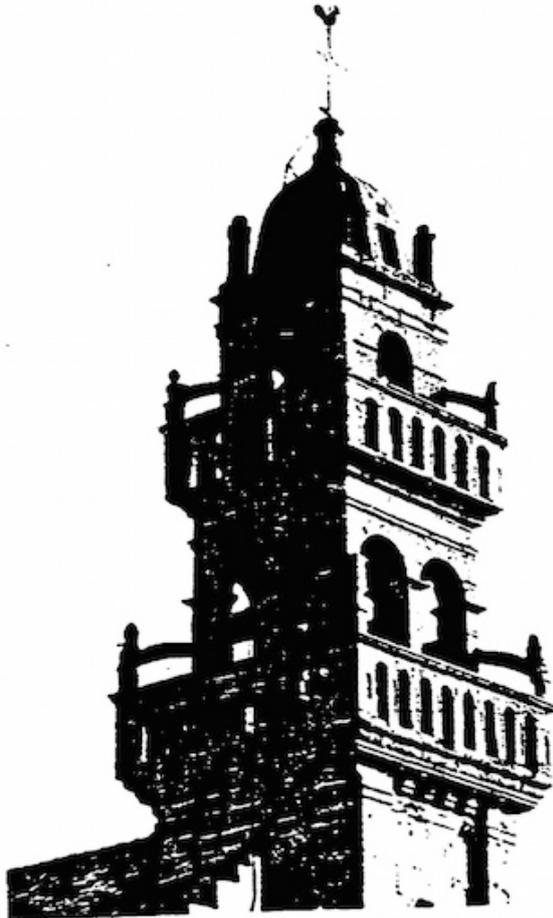
L'architecte mentionna quelques dommages à la menuiserie située au milieu de l'église. Peut-être voulut-il faire allusion à un jubé (ou à un chancel) sorte de clôture en bois, en général richement sculptée, séparant le clergé des fidèles ( basilique du Folgoët, par exemple, mais en granit ). Ce n'est pas impossible, mais rien ne permet de l'affirmer.

La "tentative de drop" vers la Marine est savoureuse: le clocher n'a aucune utilité si ce n'est aux marins. Il appartient donc à la Marine de le reconstruire si elle veut retrouver son repère! Cette solution a du être suggérée à l'architecte par le Maire et ses conseillers, car, notons le, le rôle tenu par le clocher dans la navigation maritime a été souligné avec insistance, dès le commencement de l'affaire, dans la lettre du maire au Sous-Préfet pour lui rendre compte du sinistre. Nous apprenons également que le Maire s'empressa d'adresser une demande à la Marine avant que les autorités civiles aient entrepris la moindre action. Je n'ai trouvé aucune participation de la Marine dans les multiples correspondances ultérieures échangées en vue du financement des réparations.

Et voilà pourquoi notre clocher ne ressemble pas aux autres.

Abily Marcel  
fils d'enfants de Landéda  
depuis 1550 et peut-être avant

ref:Archives départementales série 1 Z 133  
(documents authentiques)



Dès le 19 décembre, le recteur de Landéda fait part à Monseigneur l'évêque de Quimper de la catastrophe du 18.

Jean-Marie BAZIL, recteur, était né à Prat-Ledan en Porspoder en 1757. Ordonné prêtre en 1783, il fut nommé recteur à Landéda en 1811, poste qu'il occupa jusqu'en 1827.

Il avait succédé à Pierre KERBOULL, né à Brélès le 20 janvier 1740, ordonné prêtre le 16 avril 1765. Nommé recteur à Landéda le 8 octobre 1784. Emigré, il retrouva sa paroisse en 1804.

Vous trouverez, ci-après, la photocopie de cette lettre du 19 décembre, difficile parfois à déchiffrer, mais riche de détails.

J.M

19 Mars 21.

*Conseigneur*

frappé de la dernière constitution, je ne suppose d'ailleurs  
 votre grandeur de l'incendie fatal, arrivé le jour d'Hyver 1822  
 pendant, environ les 2 heures de l'après midi, à Landida  
 un horrible coup de tonnerre a fondroyé l'église d'une  
 manière presque inouïable; et est cause qu'un seul coup de  
 tonnerre a pu faire une si horrible destruction.  
 l'église est réduite à un tel état qu'il sera impossible  
 d'y célébrer l'office divin; c'est pourquoy j'ai déposé  
 dans la sacristie, qui ne me peut suffire, tout ce que j'ai  
 cru indispensable d'y remettre.

La tour est à bas, depuis la pointe jus qu'aux pierres qui des  
 montent, ce qui a volé au dessus; ainsi que la toiture de la  
 couverture de l'église menace, à tout instant, de tomber  
 dans le ciel d'y entrer, jus qu'à une précaution antérieure et  
 urgente qu'on n'a encore osé d'entreprendre.

Les Landidaïtes ne sont jamais capables de restaurer une  
 telle ruine de leur église. il y a deux familles qui semblent  
 fortunées; mais si surchargées d'enfants qu'elles ne pourront faire  
 que légers sacrifices, à cet égard.

Depuis que je connois Landida, mon sort a été d'être pitoyable  
 à chaque époque; mais le voila pire que jamais; parvenu cependant  
 à 65 ans, au 17 février prochain; age, au quel l'on n'est plus jeune.

il s'embleroit plutôt disposer quelque égard  
la situation des paroissiens n'est pas moins, à plaindre, à défaut des  
moyens spirituels; j'ai beau leur venir, à pâques, et en autres temps de  
s'adresser ailleurs, ils n'y adhèrent que faiblement. je vois qu'il n'y  
à pas 2 douzaines qui désirent à venir au temple.  
présentement, donc forcé de ne remplir nulle fonction dans  
l'église de Landéda je suis obligé d'aller à la chapelle de Femarguesville  
et Landéda; ou à l'église de Brocémeau, non seulement les dimanches,  
et fêtes, mais encore tous les jours si je me trouve préparé pour  
celebrer la sainte messe. l'église de Brocémeau semble plus propre  
pour tout: que la chapelle de Femarguesville, tant par ce qu'elle est plus  
grande, qu'elle a une cloche pour annoncer l'office et les fonts-  
baptismaux; je débite à cet égard la décision de votre grandeur:  
voilà, messeigneurs, un abrégé de ce qui est urgent de vous exposer  
qu'il plaise à votre grandeur d'en tirer les conclusions, tant pour  
l'adoucissement d'un mal si auablent pour moi, que pour les moyens  
à prendre pour la restauration de l'église de Landéda et au besoin  
spirituel de ces fidèles courtisais; résultat que j'espère avec la plus  
ferme confiance de la part de votre grandeur

De votre grandeur, messeigneurs. Le plus dévot serviteur  
J. Baril, débite de Landéda.

Landéda le 9 ébr 1821.

## L'AN PREMIER DE LA REPUBLIQUE

Commencé en 1774, le règne de Louis XVI se termina par la déchéance du roi et l'établissement de la République le 22 septembre 1792. Les deux dernières années furent deux années de tension entre le roi et l'assemblée législative.

Comment cela se traduisit-il à Landéda ?

Une loi du 20 septembre 1792 laïcisa l'état civil dont les registres étaient tenus jusque là par le clergé et qui furent confiés au maire.

Pourtant, en dépit de la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790), demandant aux prêtres de prêter serment à la Constitution (constitution condamnée par un bref du pape du 10 mars 1791) et des décrets de l'assemblée législative (1er octobre 1791) pris contre les prêtres réfractaires, Pierre Kerboull, recteur de la paroisse et M. Dalabardon, curé sont restés à leur poste et ce sont eux qui continuent de tenir les registres de l'état civil. Leurs dernières signatures datent, pour le recteur des 3 et 18 juin 1792 et pour le curé des 5 et 7 juillet.

*Jean d'acé époux de Marguerite deuffayé  
D'environs soixante-cinq ans mort à Huelguen  
le sept juillet mil sept cent soixante-douze \*  
a été inhumé le lendemain en la présence  
de François, Olivier et Claude Ses enfants et de  
plusieurs autres qui ont déclaré ne l'avoir signé.*

*Dalabardon*

Cependant, le 23 mars figure également la signature de Charles Marie Gaignon, procureur de la commune ; puis le 28 juin celle d'Olivier Cadour, maire.

Il semble donc que jusqu'à l'été 1792, de bons rapports continuaient à exister entre le clergé et les autorités civiles.

La situation se dégrada au début du mois de juillet. Brusquement, les prêtres disparaissent et leur absence est rapportée, lors du décès de Marie Guiziou, le 16 juillet 1792.

\* il s'agit de mil sept cent quatre vingt douze.

âgée de 22 ans qu'on a vu mourir à Kirguine le 10  
 juillet mil sept cent quatre vingt deux à huit heures  
 du soir et a été inhumée le lendemain à huit heures  
 du matin comme devant en l'absence des Docteurs  
 & Curé ils ont obligés les officiers municipaux nous  
 faire inhumer le Corps qui menacait de briser sa  
 charte en foi de quoy nous signons  
**IBARS HBIAN PCHAPELICOLIT**  
**YTANCHYCCENP** **OLABRIEIE**  
**UMAGVER**

Le 12 août, Jean Bars fait suivre sa signature de la mention  
"maire"

Marie Marguerite fille de Gabriel  
 traquer, et de Louise Ledoux, morte le 10  
 Le 10 juillet mil sept cent quatre vingt  
 deux, a été inhumée le lendemain  
 au cimetière de cette paroisse en présence  
 de son père soussigné de Jean Bars Maire  
 de Michel Tanguy soussigné soussigné  
 et de plusieurs autres qui ont de l'avis  
 l'avoir signé. 94  
**M TANGUY** **IBARS MAIRE**

Quant au recteur, il émigre en Angleterre d'où il reviendra en 1804, pour reprendre ses fonctions à Landéda. M. Dalabardon resté sur place devient prêtre réfractaire, ne réapparaît qu'après la fin de la Terreur (juillet 1794). Arrêté en 1799, déporté à Saint-Martin de Ré, il ne sera libéré que le 17 avril 1802.

Les décisions prises à Paris n'arrivent pas rapidement à Landéda et ce n'est que le 14 octobre 1792, un mois après l'établissement de la République, que figure dans les déclarations, après la date, la mention "l'An 1er de la République".

*Finéach*  
Jean Marie fil légitime d'Anne Finéach et  
de Marguerite le quatorze octobre mil sept cent  
quatre vingt deux l'an 1er de la République à 9 h  
de la nuit le même jour a la maison par Pierre Cost  
parrain et maraine ont été Jean Marie Gallion et  
Marie Anne Finéach qui ont déclaré le savoir signer  
Le procureur du maire et procureur de la commune  
J. Gaignon IBARS. M.  
*Finéach*  
Marie Françoise la gîtème de Souffigné  
Guillaume le gendre et de Marie Françoise  
Gallion née à Landodan le vingt un octobre  
mil sept cent quatre vingt deux l'an  
premier de la République a été le dimanche  
a la maison le même jour par Louis  
Colas qui ne signe par lui et Mar-  
aine ont été Jean Colin Souffigné et  
Marie Françoise Gallion qui ont déclaré  
ne savoir signer ont été le maire  
Le père et le parrain signent  
Jean Colin C. COLAS  
IBARS. M.

L'officialisation du nouveau régime à Landéda se traduit par les mentions figurant lors des déclarations de naissance.

Plusieurs pères sont absents pour "les travaux du roi à Brest" c'est le cas de Jean Laé (15 mai 1778), Nicolas Breton (18 Juillet 1781), Laurent Appriou (30 novembre 1782), Jacques Léost (15 Juin 1784), Jean Diserbo (27 juin 1785). Guillaume Le Goff est absent pour "les affaires du roi" (15 août 1790) et Antoine Tanguy pour "le service du roi" (1er juin 1792) ; mais le 11 novembre 1792, Goulven Floch est absent simplement parce que "au service à Brest". Plus de référence au roi, mais "An 1er de la République".

L'ancien régime avait vécu. Une page était tournée.

J. MICHEL

---

---

## BILAN 1992 PROJETS 1993

### 1992

- 16 mai Concert à l'église avec la chorale "Aux quatre ve
- 14-21 juin Voyage en Turquie.
- 28 juin Cartes postales et vieux papiers.
- 14 juillet Puces. Battage à l'ancienne.
- 13 septembre Sortie culturelle: les Landes de Lanvaux.
- 20 novembre Projection du film: "Voyage en Turquie".

### 1993

- Manifestations Salon des Abers, cartes postales, puces.  
Voyage au Maroc.  
Sortie culturelle.
- Cotisation 40 francs.
- Abonnement aux Cahiers: 100 francs pour l'envoi par la poste.  
Chèque à adresser à:  
Madame MICHEL, Kéravel Brouënnou 29870 LANDEDA  
libellé à "Amicale Culturelle de Landéda".

Assemblée générale : Dimanche 31 Janvier 1993 à la Mairie à  
10H30. Apéritif

BONNE ANNEE A TOUS

\*\*\*\*\*



**Sébastien Flute**

20 ans  
Médaille d'or de tir à l'arc.

5 Août 1992  
à BARCELONE

Tel 10.9.92

« Quand il était petit, il s'entraînait sur la porte de la grange : on mettait un annuaire pour amortir les flèches en bois », se rappelle Jeanne Le Goff-Cabon, grand-mère de Sébastien Flute, médaille d'or de tir à l'arc. Après quelques années chez les scouts, son petit-fils entra en sixième et découvrait en même temps le tir à l'arc au Club de l'Iroise. Il y était repéré rapidement par Jean-Michel Brault; la préparation de sa carrière de champion commença dès cette époque. Pendant toutes ces années, le père de Sébastien était embarqué sur les sous-marins nucléaires, le futur champion venait fréquemment avec sa mère et ses deux sœurs, Marie-Emmanuelle et Anne-Françoise, passer quelques jours chez sa mémé de Landéda, à Kerheulguen. « Il a toujours aimé jouer avec les flèches, mais on était obligé de les lui confisquer quand il s'installait à la fenêtre de la maison, il y avait parfois des gens qui passaient devant... »

16-17  
Septembre  
Une atteinte  
désastreuse  
et  
inadmissible  
à notre  
patrimoine:

L'incendie  
du  
Sémaphore  
Tel: 18-9-92



REFERENDUM du 20 SEPTEMBRE 1992 sur le traité de MAASTRICHT

INSCRITS	2 004
VOTANTS	1 420
BLANCS ou NULS	45
EXPRIMES	1 375

OUI: 58,6%	867
NON: 41,4%	508

OUI: Lannilis 59%, Finistère: 59,43%

# Victoire sur « Amoco »

## Quatorze années de bataille

- Le 16 Mars 1978 : échouement de l' « Amoco Cadiz », à Portsall avec 220.000 tonnes de pétrole. 300 km de côtes sont polluées.

- Novembre 1978 : les collectivités bretonnes et l'Etat assignent la Standard Oil et sa filiale Amoco en justice.

- Décembre 1979 : désignation du juge Mac Garr, au tribunal de Chicago, pour instruire le dossier.

- 4 Mai 1982 : ouverture du procès de l' « Amoco Cadiz ». 55 élus bretons défilent dans les rues de Chicago, ceints de l'écharpe tricolore.

- De Mai 1982 à Novembre 1982 : procès sur les responsabilités. La cour entend plus de 100 témoins et 30 experts.

- Novembre 1982 à avril 1984 : rédaction et dépôt des conclusions par les parties et mis en délibéré.

- 19 Avril 1984 : le juge Mac Garr déclare coupable la compagnie Amoco.

- Avril 1984 à avril 1986 : instruction et évaluation des préjudices.

- 15 Avril 1984 à 15 Avril 1987 : procès des dommages. 150 témoins et experts font 70 représentants des collectivités sont appelés à la barre.

L'Etat réclame 428 MF, les Bretons 693 MF.

- 11 Janvier 1988 : le juge Mac Garr attribue 93 MF au syndicat mixte et 380 MF à l'Etat.

- Janvier 1988 et 24 Juillet 1990 : discussions entre les parties et la justice sur des modifications.

- 24 Juillet 1990 : jugement définitif. Amoco doit verser aux plaigants 690 MF dont 123 MF au syndicat mixte.

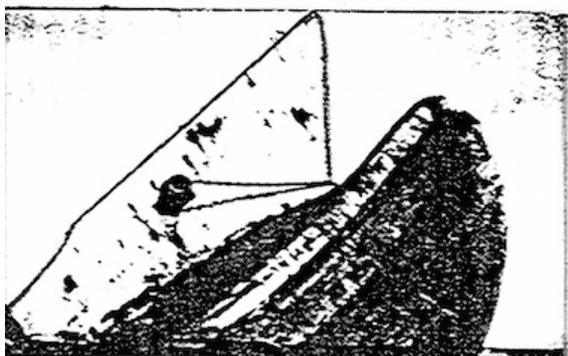
- Septembre 1990 : lancement de l'appel et désignation de trois nouveaux juges. Communes et Etat demandent une réévaluation des taux d'intérêt.

- 24 Janvier 1992 : le tribunal accorde un taux d'intérêt de 11,9 %, au lieu des 7,22 % du juge Mac Garr. Les communes et l'Etat voient leurs sommes passer à ce moment à 208 MF et 935 MF.

- 24 Avril 1992 : Amoco renonce à aller devant la cour suprême. Le procès est fini.

- 5 Mai 1992 : quatorze ans après la marée noire, les communes touchent leur argent, 230 MF

- 17 Octobre 1992 : le syndicat mixte réuni en assemblée générale, à Ploudalmézeau, entérine la fin du procès.



**LANDEDA perçoit**

**au titre des dommages subis**

**une indemnité de**

**1 921 818 F**